

Autrefois, la toile de genêt au coeur de l'Hérault

Par Pierre AUSSEL et Claude PARADO

Le *grisaoudo* était une espèce de survêtement que portaient naguère les bergers de notre région, à peu près dans le triangle Clermont-Lunas-Lodève. C'était un habit de travail qui recouvrait les vêtements quotidiens, évitant ainsi de les salir et surtout de les user prématurément.

Ferdinand Fabre décrit ainsi cette pièce vestimentaire dans son roman "Toussaint Galabru" : "*Cet homme (était) vêtu de cette ample blouse de toile écrue fendue sur les côtés et tombant jusqu'aux genoux qu'on appelle grisaoudo dans le pays et qui ressemble à la dalmatique d'un diacre*" (5).

Cette tunique empruntée par les Romains aux Dalmates est devenue par la suite un survêtement liturgique d'abord réservé au Souverain Pontife puis porté par les diacres et les sous-diacres.

Dans un autre roman, "Barnabé", Ferdinand Fabre ajoute : "*Le grisaoudo (c'est une) sorte de dalmatique en grosse toile de genêt que les pâtres des hauts herbages passent sur leurs vêtements*" (6).

La toile de genêt, tissu servant à confectionner entre autres vêtements ce *grisaoudo*, fut fabriquée artisanalement pendant longtemps à l'aide de fibres de genêt d'Espagne, arbuste très courant dans notre région.

Les Romains et les Carthaginois employaient déjà ces fibres pour la confection des voiles de navires ; tout récemment encore, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les services de sécurité des mines utilisaient le caractère antistatique de la fibre de genêt pour la réalisation de tapis transporteurs de charbon : en effet la moindre étincelle pouvait provoquer l'inflammation des particules de charbon en suspension dans l'air, le tout suivi d'une explosion pouvant être meurtrière.

D'après H. Marc, le travail des fibres de genêt était, dans la région de Lunas "*une industrie locale et familiale. Déjà dans l'Antiquité, les Grecs et les Romains utilisaient les fibres des rameaux coriaces presque sans feuilles, rappelant les joncs, de diverses variétés de genêts, dont la floraison illuminait d'or pur les collines calcaires et les ruffes sanguines*"(8).

Cette industrie n'était cependant pas uniquement localisée sur Lunas, puisqu'elle existait sur beaucoup d'autres terres pauvres de la vallée de la Lergue, en particulier du côté du Puech, d'Olmet, de Lavalette, du Bosc, de Soumont et même de Lauzières-Octon, de Celles...

Dans le monde, il existe environ soixante dix espèces de genêts, avec ou sans épines, portant des fleurs jaunes, blanches ; ces arbustes font partie de la famille des Fabacées.

Mais l'espèce qui nous intéresse est le genêt d'Espagne ou spartier, à tiges d'ajonc ou encore dit jonc de Sparte (*Spartium junceum* L.) dont les graines contiennent un alcaloïde toxique, la spartiine ; il est planté assez couramment le long de nombreuses autoroutes dont celles du Midi.

D'autres fibres comme celles du genêt commun ou genêt à balai, *Sarothamnus scoparius* L., ont aussi été utilisées.

L'abbé de S. décrit entre autres jhinès, *"le genêt d'Espagne dont les branches ressemblent à des brins de jonc et qu'on cultive dans les parterres à cause de ses belles fleurs jaunes ; ses semences sont un vomitif. On confit les boutons de ses fleurs dans le vinaigre comme les câpres et pour le même usage"*(9).

Mais au lieu d'avoir recours aux plants sauvages de genêt d'Espagne poussant anarchiquement sur les terres en friche, on en vint bientôt à les "domestiquer" en créant des genètières (ou ginestières selon le terme consacré localement) où l'on fit pousser des espèces et des sous-espèces de genêts sélectionnées pour donner des longues fibres. C'est ainsi que naquit l'exploitation beaucoup plus rationnelle de nombreuses genètières, dont six étaient encore en culture en 1829 à Lunas.

Comme cette plante peut pousser sur pratiquement tous les sols, on lui réserva les terrains les plus arides, les plus infertiles et aussi les plus en pente, car ses racines retiennent bien la terre. Bref, les genètières furent aménagées là où des cultures plus nobles comme les céréales ou de la vigne ne pouvaient rien donner.

On y semait les graines et l'on attendait, sans rien faire d'autre, que les arbustes deviennent suffisamment productifs pour en couper les tiges.

D'après P. Broussonnet, *"ce genêt se sème en janvier après qu'on ait donné un léger labour à la terre. La quantité de semence varie pour une étendue donnée de terrain ; on doit plutôt en employer plus que moins parce qu'il s'en trouve beaucoup de mauvaise et qu'il périt d'ailleurs un certain nombre de plantes après qu'elles aient poussé. Le genêt ne se multiplie guère que par des graines ; celui qui a été transplanté reprend difficilement, même dans les jardins où on le cultive avec soin. D'ailleurs il donne très abondamment des graines et elles sont vendues à très bas prix. On laisse un certain intervalle entre les arbrisseaux ; ils restent ainsi trois ans sans aucune espèce de culture : ce n'est qu'au bout de ce temps qu'ils sont devenus assez forts et qu'ils fournissent des rameaux assez longs pour pouvoir être coupés"* (4).

Il est à noter que pour rentabiliser les genètières, on y sema aussi des graines de charbon à foulon, employé dans l'industrie drapière, notamment lodévoise, pour le lainage ou garnissage des draps de laine, opération qui donnait au tissu un aspect pelucheux et un toucher doux.

Ensuite, ainsi que le relate Renaud De Vilback : *"on élague les souches de genêt en septembre et on les laisse brouter aux troupeaux pendant l'hiver"*(12).

En effet, d'après E. Appolis, *"les rameaux (de genêt) deviennent pour les nombreux troupeaux des Ruffes, une ressource d'autant plus précieuse que c'est la seule nourriture fraîche que l'on puisse leur procurer durant la mauvaise saison"* (1).

Mais dès la fin de l'hiver, les jeunes tiges sont préservées ; après leur floraison, elles sont coupées à la main, en général en août entre moisson et vendanges et liées en bottes de même longueur puis séchées au soleil.

P. Broussonnet indique qu'ensuite les tiges sont battues avec un battoir en bois, afin de favoriser la pénétration de l'eau des bains du rouissage.

En effet, la tige de genêt se compose de fibres ligneuses cellulosiques recouvertes de tissus cellulaires inutiles. Ce rouissage s'opérait artisanalement sur le même principe avec toutes les fibres

à tisser (chanvre, lin...) ; il avait pour but de chasser les parenchymes indésirables et la substance gommeuse qui tient les fibres soudées. On utilisait soit la fermentation en milieu aqueux, on immergeait alors les tiges dans de l'eau courante ou croupissante ; soit encore l'action désagrégante de la rosée nocturne sur les tiges étendues sur les prés.

Le rouissage en milieu aqueux, tel qu'il était pratiqué autrefois dans l'Hérault était effectué dans des "couadous" ou couvoirs, sortes de cuvettes de forme circulaire creusées dans la terre et bordées de grosses pierres ; il en existe encore des traces près du ruisseau du Vernoubrel, en aval du hameau de Vernazoubres (commune de Dio-et-Valquières).

Les tiges étaient déposées en couches d'épaisseur uniforme, en intercalant entre elles des nappes de feuilles de fougères. On arrosait ses amas quotidiennement pendant un mois afin d'y favoriser l'action fermentaire des bactéries. Quand les tiges commençaient à se fendre et à se désagréger en mettant les fibres à nu, le rouissage était terminé.

Il est évident que ces opérations effectuées dans les ruisseaux ou les mares arrivaient à incommoder les riverains. Ainsi les habitants de Soumont furent-ils accusés en 1661 par Gaspard de Clermont, seigneur et vicomte du Bosc, de polluer le ruisseau du Rivernoux par des *"lessives, couvements de lins, chanvres et ginestes, notamment du temps d'été que l'eau dudit ruisseau demeure croupissante"*.

L'opération succédant au rouissage est précisée par P. Broussonnet : *"On bat alors avec un battoir en bois, sur une pierre, chaque botte pour en détacher la filasse... Après cette opération, on les délie et on les étend sur des rochers ou sur une aire pour les faire sécher"*(4).

Les javelles sèches étaient ensuite soumises à un nouveau broyage, le teillage qui permettait d'éliminer les dernières traces de tissus étrangers tout en assouplissant les fibres.

L'opération suivante, le peignage consistait à passer les fibres sur des peignes, planches garnies de rangées de clous, pour ne conserver que les plus longues, plus aptes à être filées.

Mais, spécifie P. Broussonnet, rien n'était perdu car *"les chènevottes (résidus), lorsque la teille en a été séparée, sont vendues pour servir à allumer le feu. On les met souvent quatre par quatre dans un paquet ; on en fait aussi des allumettes mais qui ne valent pas celles du chanvre, quoique ces dernières donnent un feu moins vif que celui du genêt"*. Les fibres trop courtes forment l'étope, utilisée par calfater les bateaux et les tonneaux, rembourrer les matelas, fabriquer de la ficelle... (4).

La filasse finalement obtenue était enfin placée sur un fuseau ou une quenouille pour être filée au rouet comme de la laine.

On apportait ces fils aux tisseurs de toile locaux auxquels on *"en remettait une livre pour une canne de toile qu'il (était) obligé de rendre"* (4).

Cette fabrication assez artisanale de la toile de genêt occupait une certaine partie de la population rurale des environs de Lodève et de Clermont et ce, surtout pour le compte de particuliers. Ainsi, le 27 août 1732, un habitant de Clermont fait réaliser par un artisan d'Octon 28 mètres de toile de genêt destinée à la confection de serviettes.

P. Broussonnet note que *"les toiles fabriquées avec du fil de genêt sont d'un bon user ; elles sont aussi souples que celles que l'on fait avec du chanvre ; elles seraient peut-être aussi belles que"*

celles qui se font avec du lin si la filature en était plus soignée. Elles deviennent plus blanches à mesure qu'elles ont été plus souvent à la lessive. La toile de genêt est rarement à vendre, chaque famille n'en fabrique que pour son usage" (4).

Cette toile est effectivement très solide mais souvent rugueuse; elle servait à fabriquer des sacs pour céréales, les châtaignes, les pommes de terre...), des draps, des vêtements de travail dont le "grisaoudo" cité en début de texte...

Cependant, d'après P. Broussonnet, *"les fils les plus fins sont réservés pour faire les draps de lit, les serviettes, les chemises et même les jupes. Les paysans du Lodévois n'usent pas d'autre linge. Ce linge de genêt est plus fort et dure beaucoup plus que celui de chanvre et de lin, mais je ne sais si on pourrait lui donner la même finesse" (4).*

Si à Lunas, *"cette antique et rustique industrie artisanale a disparu depuis la fin du XIXème siècle" (8)*, cette fabrication de toile filasse perdura dans le Clermontois jusqu'au milieu du XXème siècle car dans le courant des années 1950, une usine de fabrication de fil, maintenant fermée, fonctionnait encore non loin de la route nationale n°9 entre Paulhan et Clermont-l'Hérault (usine de Garrigues, commune d'Aspiran).

Nos anciens étaient des gens pratiques et ils tiraient le maximum de leur environnement.

Ainsi avaient-ils remarqué que les genêts d'Espagne qui, au printemps, rehaussent d'or nos collines, possédaient des fibres pouvant rivaliser avec d'autres fibres textiles, telles que le chanvre, voire le lin.

Aussi les utilisèrent-ils pour en faire un tissu résistant, la toile de genêt ou toile de maison, qu'ils employèrent avec bonheur pour de nombreux usages, même pour se vêtir.

Cette toile de maison subsista longtemps avant d'être détrônée par les tissus modernes, fabriqués, eux, en usine.

bibliographie

1. APPOLIS (Emile), Bulletin de la Société Géographique du Languedoc, 1941
2. AUSSEL (Pierre), La toile de la maison ou l'or des ruffes, Etudes sur l'Hérault, N.S. 3,1986-1987.
3. BONNIER (Gaston) et de LAYENS (Georges), Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique, Belin éditeur Paris, 1986
4. BROUSSONNET (Pierre), Observation sur la culture et les usages économiques du genêt d'Espagne, Journal du Languedoc, 15 février 1787.
5. FABRE (Ferdinand), Toussaint Galabru, Charpentier et Cie éditeurs Paris, 1887
6. FABRE (Ferdinand), Barnabé, A. Lemaire éditeur Paris, 1890
7. TAVERNIER (Raymond), Quel est cet arbre ?, Bordas éditeur Paris, 1992
8. MARC (Henri), Un canton de l'Hérault, Lunas, porte de l'Escandorgue, Les Amis de Lunas éditeurs Lunas, 1980
9. S. (Abbé de), Dictionnaire Languedocien-français, M. Gaude libraire Nimes, 1756
10. SEYMOUR (John), Métiers oubliés, Société Nouvelle du Chêne éditeur Paris, 1995
11. TRINQUIER (Pierre) Les herbes d'Oc et leurs vertus, Lacour éditeur Nimes, 1997

12.VILBACK (Renaud de), Voyages dans les départements formés de l'ancienne Province de Languedoc, page 495-96, Delaunay libraire Paris, 1875